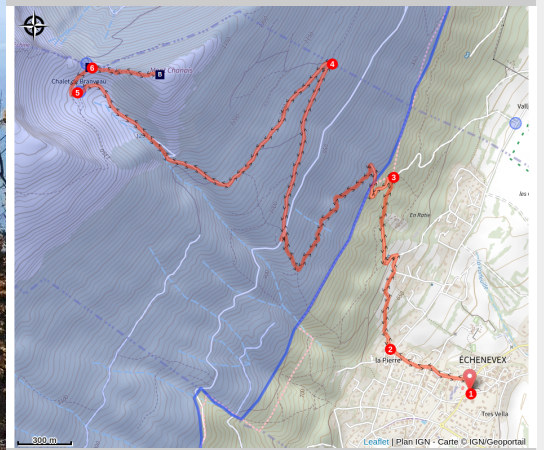


Echenevex - Branveau - Montchanais

Pays de Gex



Vue sur le Mont Blanc à l'automne (Anne Marie Barbe)

**Accessible en randonnée du 1er
avril au 30 novembre.**

Une randonnée exigeante mais
accessible, au cœur de la Haute Chaîne
du Jura pour les amoureux des grands
espaces sauvages.

**Chiens interdits, même tenus en
laisse.**

Depuis le village d'Échenevex, le sentier
traverse prairies et bois, avant d'entamer la
montée vers le col de Branveau. On y aperçoit
souvent des chamois peu farouches et des
génisses en alpage qui profitent aux beaux jours
d'un saisissant panorama sur les crêtes du Jura.

Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée : 6 h 30

Longueur : 14.5 km

Dénivelé positif : 897 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Faune - Flore,
Géologie, Pastoralisme et
Agriculture, Paysages

L'ascension se poursuit jusqu'au sommet du Mont Chanais à 1446m, où une vue à 360° récompense les efforts des marcheurs. De là, l'on contemple le Mont-Blanc, les Alpes et la vallée en contrebas, avant de redescendre ce parcours, au coeur de la Haute Chaîne du Jura.

L'itinéraire évolue au cœur du Parc naturel régional du Haut-Jura, et en partie sur la Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura : un espace protégé et préservé, à parcourir avec respect.

Itinéraire

Départ : Echenevex mairie

Arrivée : Echenevex mairie

Balisage :  PR®

(1) Depuis **la place de la mairie**, suivre le balisage jaune. En regardant la Haute Chaîne du Jura en face, prendre à droite sur **la rue François Estier**, puis la première à gauche sur **la rue du Stade**. Remonter cette rue et poursuivre **sur la rue de la Pierre**, puis sur le chemin **du Pied du Mont**. En arrivant en haut du village, une fontaine et un panneau d'information apparaissent.

(2) Prendre à droite sur le chemin blanc et commencer l'ascension en direction de **LA CARRIERE**. Le sentier monte progressivement et rejoint le haut d'un lotissement, au-dessus du chemin du Réservoir. Prendre deux fois à gauche pour contourner une réserve d'eau. Le chemin blanc devient sentier, poursuivre tout droit et entrer en forêt.

(3) À l'intersection, prendre à gauche. Le chemin s'élargit de nouveau, suivre cette piste sur 400 m, avec deux virages en épingle, puis retrouver un sentier. Il suit la courbe de niveau de façon vallonnée avant de bifurquer à droite pour une montée courte mais soutenue. Traverser la route forestière, prendre à gauche puis tout de suite à droite sur un chemin blanc. Après un peu plus d'1 km, atteindre la prochaine intersection.

(4) **Au Jet de la Reine** (1 090 m d'altitude), prendre à gauche, toujours sur le chemin blanc. Celui-ci longe la courbe de niveau sur plusieurs centaines de mètres, puis bifurque à droite pour monter progressivement jusqu'à **l'alpage de Branveau**.

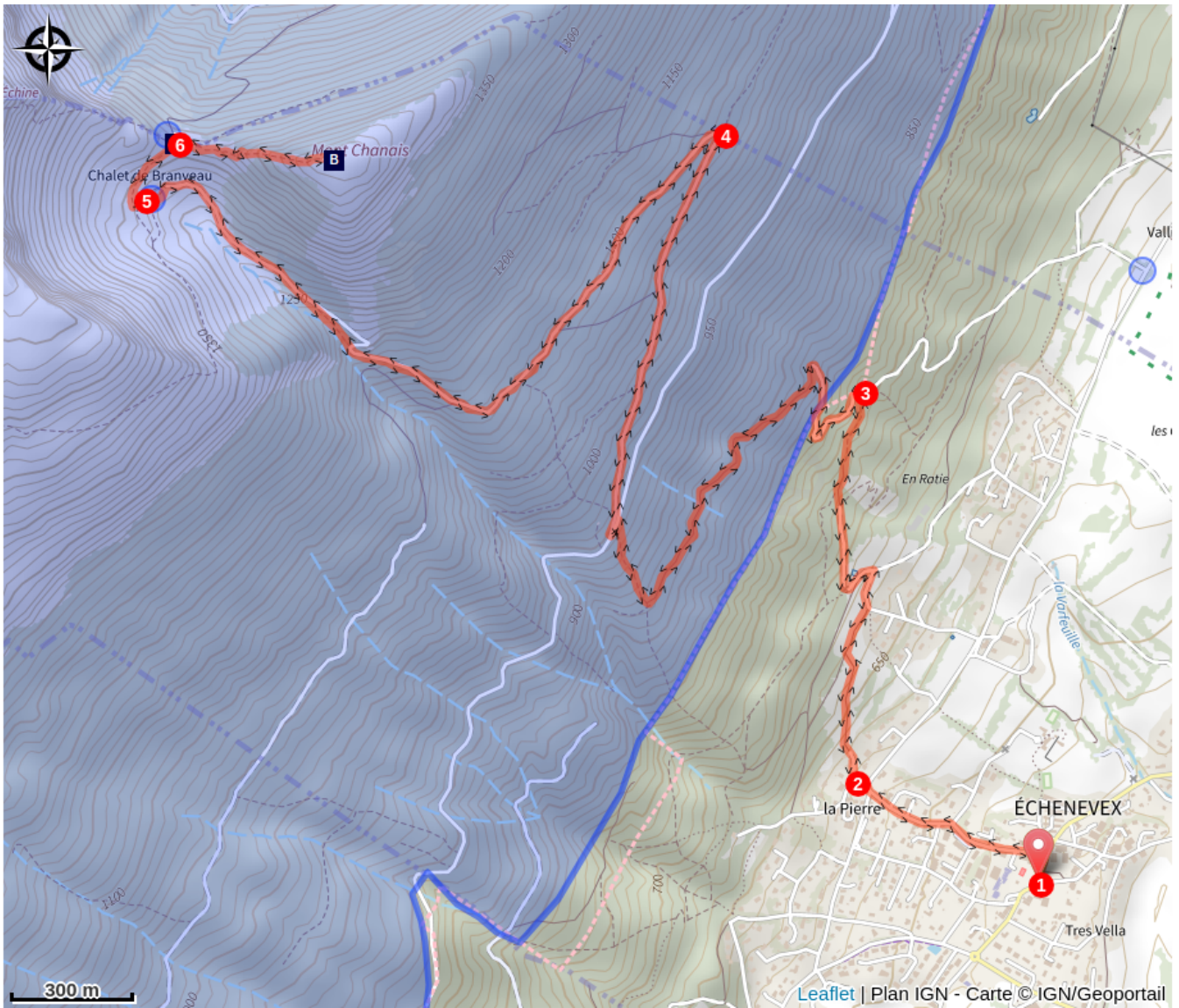
(5) Au niveau du chalet, le contourner et rester sur la droite pour passer de l'autre côté. Le sentier surplombe le chalet, continuer sur cette voie jusqu'au col.

(6) **Au col de Branveau**, profiter de la vue panoramique sur le cirque environnant et sur toute la crête des Monts Jura. Le sentier menant au point culminant de la

randonnée se prolonge sur la ligne de crête à droite. Poursuivre sur environ 500 m pour atteindre **le Montchanais** (1 446 m d'altitude).

Le retour se fait par le même chemin

Sur votre route...



Col de Branveau (A)

Montchanais (B)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

► Avant de partir :

- Se renseigner sur la météo générale et locale en s'assurant de l'absence de précipitations
- S'informer sur la marche d'approche, hauteur de l'itinéraire, temps de parcours, réchappe possible (carte IGN, GPS, topo-guide, etc...)
- Evaluer les risques possibles en se renseignant auprès de professionnels de montagne, refuge, gîtes
- S'informer un proche de votre objectif et le recontacter en cas de changement : horaires départ et retour, nombre de participants avec le numéro de téléphone de chacun, véhicule(s), parking
- Eviter de partir seul, utiliser un matériel conforme à la pratique de l'activité, réglé et en bon état, lampe frontale, trousse de secours complète, couverture de survie, etc.
- En cas de problème, appelez le **112** (numéro d'urgence européen).

Zones de sensibilité environnementale

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservations. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

Réserve naturelle nationale de la Haute-Chaine du Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : **Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura**

135, rue de Genève

01170 GEX

Tél : 04 50 41 29 65

E-mail : contact@rnn-hautechainedujura.fr

Site : <https://www.rnn-hautechainedujura.fr>

Accueillant au fil des saisons à la fois promeneurs, professionnels (alpagistes, forestiers, etc.) et naturalistes, cette Réserve est un territoire accessible où de nombreux usages cohabitent. Pour assurer la pérennité de cet espace sensible et des pratiques qui s'y déroulent, il convient de respecter la réglementation en vigueur : Sont interdits :

- **les chiens même tenus en laisse,**
- **la cueillette des fleurs et la collecte de fossiles ou et de minéraux,**
- **le feu,**
- **l'usage d'instrument sonore,**
- **l'abandon de déchets,**

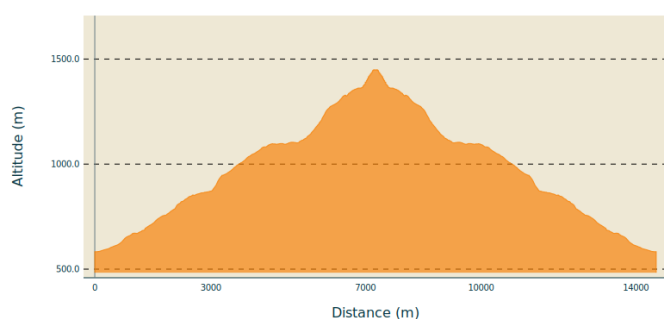
- **le camping.** Toutefois le bivouac, sans abri (sauf en cas de nécessité absolue : conditions météorologiques et sécurité de la personne notamment), pendant les créneaux horaires de 19h00 le soir à 9h00 le matin, pour une seule et unique nuitée par site, à une distance maximale de vingt mètres des sentiers balisés autorisés, en dehors des alpages occupés par le bétail, est toléré.

L'ensemble de la réglementation est consultable ici :

<https://www.rnn-hautechainedujura.fr/reglementation/>

Par ailleurs, sept Zones de quiétude de la faune sauvage, actives du 15 décembre au 30 juin (exception faite de la ZQFS des Platières, active du 15 décembre au 15 mai), interdisent de sortir des sentiers de randonnée balisés spécifiquement pour cette période de l'année.

Profil altimétrique



Altitude min 583 m
Altitude max 1449 m

Transports

[Ligne de bus X33](#) - Bellegarde - Divonne les Bains

Accès routier

Depuis Gex, par la D984c : 5 min

Depuis Chevry par la D948c : 6 min

Parking conseillé

Parking de la Mairie

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Pays de Gex Monts
- Jura - bureau d'information
touristique de Gex
118 rue des terreaux, 01170 Gex
contact@paysdegex-tourisme.com
Tel : 0450280916
<https://www.paysdegex-montsjura.com>

Office de Tourisme Pays de Gex Monts
- Jura - bureau d'information
touristique de Lelex
435 rue des Monts Jura, 01410 Lélex
contact@paysdegex-tourisme.com
Tel : 0450280916
<https://www.paysdegex-montsjura.com/>

Office de Tourisme Pays de Gex Monts
- Jura - bureau d'information
touristique de Mijoux
rue Royale, 01410 Mijoux
contact@paysdegex-tourisme.com
Tel : 0450280916
<https://www.paysdegex-montsjura.com/>

Office de Tourisme Pays de Gex Monts
- Jura - bureau d'information
touristique du col de la Faucille
Coeur de station, 01170 Gex
contact@paysdegex-tourisme.com
Tel : 0450280916
<https://www.paysdegex-montsjura.com/>

Sur votre route...



Col de Branveau (A)

Le col de Branveau se situe entre le Montchanais et le Pas de l'Échine. Depuis le col, la vue est magnifique, offrant un panorama remarquable sur le cirque de Branveau et les crêtes des Monts Jura.

Crédit : Anne Marie Barbe



Montchanais (B)

Sommet à 1 446 m d'altitude, situé à côté du col de Branveau, accessible depuis le parking du Pailly ou depuis Échenevex

Crédit :